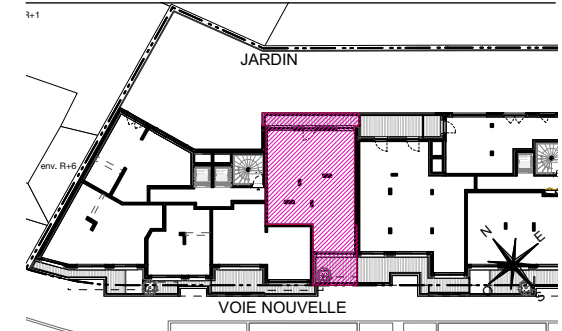


ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II THÉODORE DECK

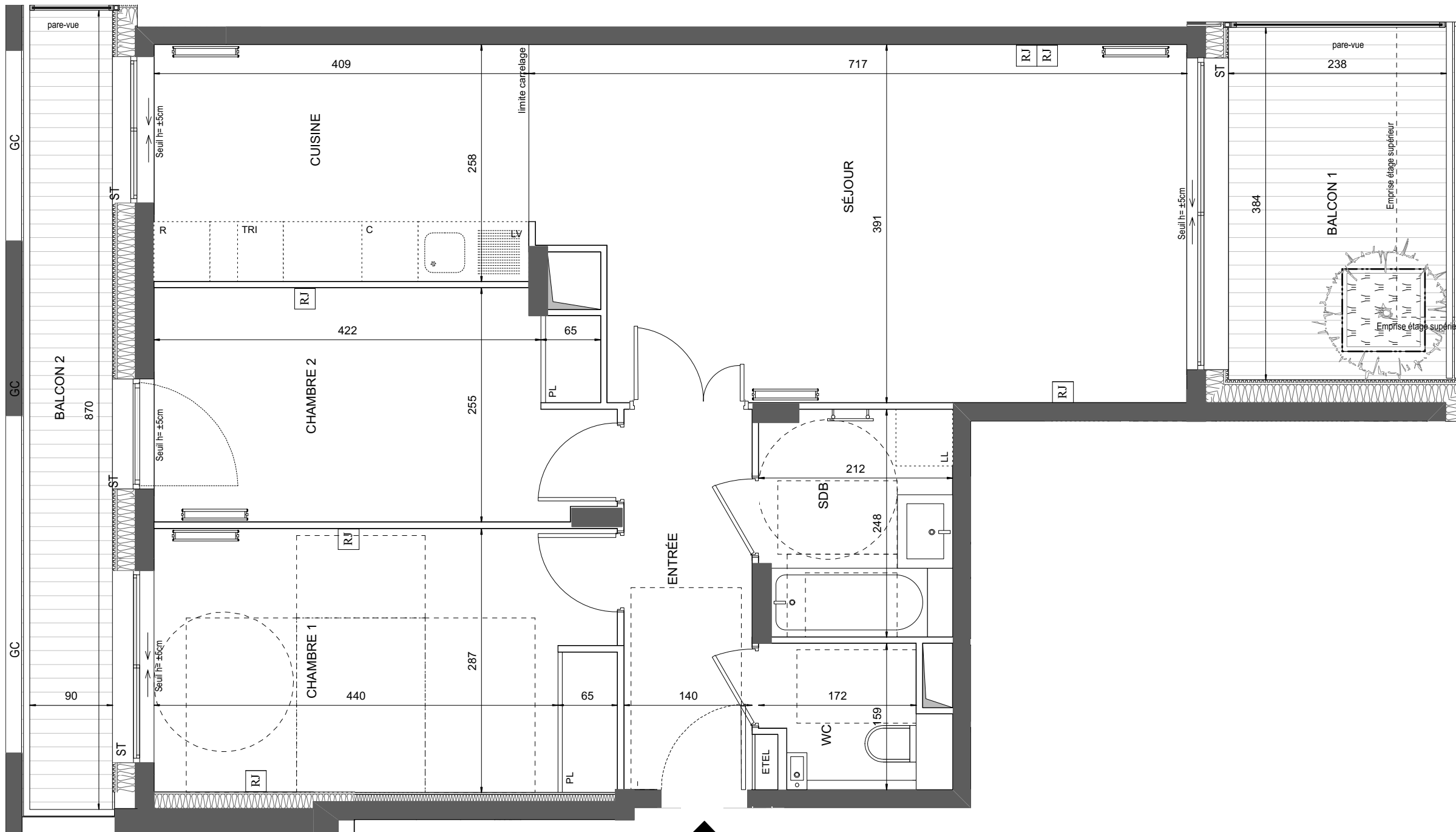


HALL A

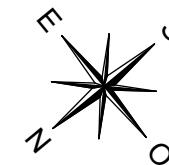
APPARTEMENT DE 3 PIECES

n° A21 au 2ème étage

ENTRÉE	5,96 m ²
SÉJOUR	26,53 m ²
CUISINE	10,56 m ²
CHAMBRE 1	14,48 m ²
CHAMBRE 2	12,28 m ²
SALLE DE BAINS	5,08 m ²
WC	2,86 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	77,75 m²
BALCON 1	8,31 m ²
BALCON 2	7,86 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	93,92 m²



N° A21



LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
EDEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
PL	Placard	Retombée de poutre
Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		treille métallique en façade Ht = ±40cm
Bac planté (roseraie)		

Indice 0 OCTOBRE 2019

Echelle :



Hamonic+Masson & Associés

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.